

FORMULAIRE D'AIDE A LA PREVENTION DES DECHETS VERTS

La Communauté de Communes Falaises du Talou vous accompagne dans la gestion raisonnée de vos déchets de jardinage en subventionnant à hauteur de 100€ (maximum 80%) l'achat d'un robot mulching, l'achat ou la location de broyeurs à végétaux, la prestation de broyage de végétaux exécutée par un professionnel dans la limite de deux attributions maximums par foyer pour deux prestations différentes. L'enveloppe 2023 est de 20 000€.

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Commune* :

(seuls les habitants de la Communauté de communes Falaises du Talou sont éligibles)

Numéro de téléphone* :

☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois joint

☐ Copie de pièce d'identité en cours de validité jointe

Type de prestation* :

☐ Achat robot mulching

☐ Achat broyeur à végétaux

Attention seuls les robots mulching ou les broyeurs à végétaux neufs ou d'occasions achetés dans des magasins des CC Falaises du Talou, CC Terroir de Caux, CA Dieppe Maritime et CC Villes Sœurs sont éligibles.

☐ Location broyeur à végétaux

☐ Prestation de broyage de végétaux

Location/prestation exécutée chez un professionnel des CC Falaises du Talou, CC Terroir de Caux, CA Dieppe Maritime et CC Villes Sœurs

Prix TTC* :

Date d'achat/location* : Date de la prestation* :

(date d'achat, location ou prestation et de facturation postérieure au 01/01/2023)

Commune du lieu d'achat/location* :

Commune du prestataire* :

☐ Facture acquittée jointe

☐ RIB joint

**mention obligatoire*

Je soussigné(e), M/Mme, certifie les informations susmentionnées exactes, et sollicite une aide auprès de la Communauté de Communes Falaises du Talou :

☐ à hauteur de 100€ (maximum 80%)

Signature

Fait à

Le :

Cadre réservé à l'administration :

N° de dossier :

Dossier complet le :

Bon pour paiement :

Le

Le Président